**Objet : Appel à candidatures pour les titulaires de mandats devant être nommés lors de la 56e session du Conseil des droits de l’homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l’homme et a l’honneur de les informer que les titulaires de mandats ci-dessous sont à pourvoir lors de la 56e session du Conseil des droits de l’homme (18 juin – 12 juillet 2024) :

1. **Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’homme en République islamique d’Iran** ([résolution 52/27 du Conseil des droits de l’homme](http://undocs.org/A/HRC/RES/52/27))[[1]](#footnote-1)
2. **Groupe de travail sur la question des droits de l’homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, membre originaire du Groupe des États d’Europe orientale** ([résolution 53/3 du Conseil des droits de l’homme](http://undocs.org/A/HRC/RES/53/3))
3. **Groupe de travail sur l’utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l’homme et d’empêcher l’exercice du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, membre originaire du Groupe des États d’Europe occidentale et autres États** ([résolution 51/13 du Conseil des droits de l’homme](http://undocs.org/A/HRC/RES/51/13))

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 8 avril 2024 à midi (heure de Genève)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats, ainsi que l’appel à candidatures dans les six langues officielles des Nations Unies, sont disponibles sur la page web suivante : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/nominations>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l’homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l’homme l’assurance de sa plus haute considération.

23 février 2024

1. La nomination du titulaire de mandat est subordonnée à la prorogation du mandat par le Conseil des droits de l’homme. [↑](#footnote-ref-1)